

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 3

Quellentext: Un bateau à vapeur sur le lac de Neuchâtel, en 1825
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les commissaires ont vendu au châtelain de Nyon le bétail d'Oujon, à savoir :

4 bœufs	100 florins
19 vaches, à 16 florins pièce	304 »
10 génisses, à 10 florins pièce	100 »
6 veaux, à 6 florins pièce	36 »
2 juments	30 »
20 chèvres, à 1 florin pièce	20 »
En tout :	590 florins.

UN BATEAU A VAPEUR SUR LE LAC DE NEUCHATEL, EN 1825

Les extraits suivants de la *Gazette de Lausanne* en 1825 et 1826 présentent quelque intérêt pour l'histoire de la navigation à vapeur sur le lac de Neuchâtel.

Gazette du 19 août 1825.

Une lettre d'Yverdon contient ce qui suit :

« M. du Thon, gérant de la Société du bateau à vapeur *l'Union*, a reçu avis d'Angleterre que les machines destinées à faire mouvoir ce bateau sont prêtes à être expédiées dans le courant de ce mois. Ces mécaniques, qui seront doubles, viennent de la fabrique de MM. Bolton et Watt, la première d'Angleterre dans son genre, et seront sous tous les rapports aussi parfaites que l'état de l'art le comporte.

» La construction du bateau, dont on avait ralenti la marche pendant les chaleurs pour donner aux bois le temps de sécher, va reprendre avec vigueur, et le bateau sera entièrement bordé et peint avant la fin de l'automne.

» Le Gouvernement de Berne a fait commencer les travaux pour le curage de la Thièle entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne. Le Gouvernement de Neuchâtel va aussi

mettre la main à l'œuvre. Ainsi la navigation d'un lac à l'autre sera entièrement débarrassée de ses difficultés avant les premiers jours du printemps prochain, époque à laquelle le bateau à vapeur *l'Union* commencera ses courses régulières d'Yverdon à Nidau (*ainsi qu'à l'île de St-Pierre*) qui seront selon toute apparence couronnées du plus entier succès. »

Gazette du 4 août 1826.

« Le bateau à vapeur *l'Union* a fait le 28 juillet sa course ordinaire d'Yverdon à Neuchâtel malgré une forte bise qui ne l'a retardé que de $\frac{3}{4}$ d'h. La faculté que l'on a de baisser en tout ou en partie la cheminée de ce bâtiment, lui donne un grand avantage pour aller contre le vent. Il a déjà essuyé 3 coups de joran qui n'ont eu sur lui aucun effet. La question de savoir si un bateau à vapeur pourra remonter les vents si violents et si redoutés du lac de Neuchâtel est donc décidée affirmativement. Le public est d'ailleurs invité à se tenir en garde contre les rapports mensongers de tout genre que la malveillance se plaît à répandre sur le compte de cet établissement. »

Gazette du 3 août 1826.

« Le bateau à vapeur *l'Union* continue pendant la belle saison à faire tous les lundi, mercredi et vendredi le trajet de Nidau à Yverdon et les mardi, jeudi et samedi celui d'Yverdon à Nidau. Le départ est à 9 heures du matin.

» L'entreprise du bateau à vapeur *l'Union* vient d'organiser un service pour le transport des marchandises au moyen de bateaux que *l'Union* traînera à sa suite. Les bateaux étant pontés, les marchandises sont parfaitement à l'abri des injures du temps. Le frêt est, d'Yverdon à Nidau et vice-versa, de $2 \frac{1}{2}$ batz par quintal, 2 batz d'Yverdon ou Nidau à Neuchâtel. Les colis au dessous du quintal payent comme le quintal. »